

COMPTE RENDU

Conseil de développement – Pays de Cornouaille

Assemblée Plénière du 28 juin 2012

Participants :

Albert BILLON, Jean-Jacques CANEVET, Gwenaël de BERGEVIN, Fernand DREVILLON, Pierre-Yves DURAND, Roselyne GUEGUEN, Erwan LE BRIS DU REST, Françoise MALLEJAC, Pierre MOLLO, Patrig MORVEZEN, Alain POMES, Eric VIGHETTI, Philippe REVERT, Betty ROBERT.

Invités :

Denez L'HOSTIS et Nicolas KERLOCH, Quimper Cornouaille Développement – Démarche PCET cornouaillaise

Excusés :

René CORNEC, Guy RIOU, Michel BOLLORE-PELLE, Bernard LE NOACH, Maryvonne GUIAVARCH, Pierre BELLEC, Jean-René BERNARD, Yannick LE MOIGNE, Isabelle LETTY, Claude ROSSIGNOL, Ronan LE DEN, Gérard CALVAR ? Anne GOUEROU, Gilles STEPHANT.

Une présentation de la démarche PCET cornouaillaise est faite par Denez L'HOSTIS, élu référent de la thématique au sein de Quimper Cornouaille Développement. (vous trouverez en pièce jointe les documents présentés).

Il est proposé à l'assemblée plénière de participer à la rédaction du volet vulnérabilité du PCET.

D. L'Hostis propose plusieurs exemples de thématiques à considérer: l'eau (captage et stockage), les submersions marines (fonds d'estuaires, linéaire côtier), l'impact sur la conchyliculture/pêche, le bois (les essences à privilégier).

A. Billon signale qu'une initiative intéressante est en cours sur la CoCoPaQ et la CCA : la création d'une SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Coopératif) autour d'une filière bois locale regroupant collectivités, agriculteurs, professionnels (cabinets d'études, élagueurs, chauffagistes, etc.), associations œuvrant dans l'économie sociale et solidaire. Il souhaiterait savoir si cette initiative pourrait être développée sur l'ensemble du territoire cornouaillais.

B. Robert informe que ce projet inspire déjà l'ouest Cornouaille qui souhaite initier la même démarche en s'appuyant sur le travail effectué à Concarneau et Quimperlé. Ces projets de structuration de filière s'appuient généralement sur des projets de construction (piscines notamment) incluant l'installation de chaudières bois alimentées par de la ressource locale.

A. Billon souhaiterait que le CD s'interroge sur les métiers liés aux énergies renouvelables en général : quelles évolutions à prévoir sur les métiers ? Quelles évolutions sur les filières tourisme, agriculture, etc. ?

P. Revert s'interroge également sur les leviers existants pour l'habitat.

B. Robert informe qu'il existe une grille d'analyse régionale qui permettra de balayer un ensemble de thématiques relativement large. Cet outil sera une première base de réflexion sur la vulnérabilité.

Un groupe de travail sera constitué pour travailler sur cette thématique, il est demandé aux volontaires de s'inscrire. Une relance sera faite auprès des absents.

Election du président du conseil de développement

Seul, Alain POMES s'est porté candidat à la présidence du Conseil de Développement.

Résultats des votes pour 14 votants :

13 voix pour A. POMES

1 vote blanc

Alain POMES est élu président du Conseil de Développement.

Il souhaite que le conseil de développement fonctionne avec des groupes de travail thématiques et coordonnés par un animateur.

Le conseil de développement doit être force de propositions aux élus, pour cela le CD mobilisera les bases de données et documentaires de QCD. Les membres du conseil de développement ont d'ores et déjà accès à l'intranet du site de l'agence :

Identifiant : CDPDC

Mot de passe : CDPDC1530

Le bureau a listé des thématiques qui pourraient être abordées : **mutations technologiques, jeunesse, services à la population, culture, formation, Très haut débit (usages), les zones d'activités (répartition sur le territoire)**

Le Bureau souhaiterait également travailler sur **une grille d'analyse du territoire.**

Le Conseil de développement sera également mobilisé sur l'étude prospective cornouaillaise et le PCET.

A. POMES souhaite que le CD ait une réelle utilité.

A. Billon propose que le CD soit accompagné par un cabinet d'études extérieur (Futuroouest par exemple) pour mener une réflexion prospective sur le territoire.

B. Robert informe qu'une étude prospective est en cours avec Futuroouest pour préparer la future contractualisation. Les membres du CD seront associés à cette réflexion.

Cependant, le CD ne souhaite pas être un alibi pour assurer la contractualisation avec la Région.

Le bureau du Conseil de développement se réunira tous les 2 mois – mercredi 5 septembre 2012.

L'assemblée plénière se réunira tous les 4 mois.